



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

Numéro du produit TWW100, TWW103, TWW600, TWW603, WMW001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
TEL: 03 20 28 06 30
qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant

TETROSYL FRANCE
ZAC du Moulin
40, avenue Clément Ader
59118 WAMBRECHIES
TEL: 03 20 28 06 30
qualite@tetrosyl-france.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)161 764 5981

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) R52/53,R10,R66,R67.

2.2. Éléments d'étiquetage

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Etiquetage des détergents

15 - < 30% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums, Contient Benzisothiazolinone, Methylisothiazolinone

Mentions de mise en garde supplémentaires

P240 Mise à la terre/ liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
 P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS		10-<30%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 927-241-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471843-32-XXXX
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. R10,R52/53,R66,R67.	
QUARTZ		0.001 - <0.1%
Numéro CAS: 14808-60-7	Numéro CE: 238-878-4	
Classification Non Classé	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -	
DIÉTHANOLAMINE		0.001 - <0.1%
Numéro CAS: 111-42-2	Numéro CE: 203-868-0	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22,R48/22 Xi;R38,R41	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer.

Inhalation

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle.

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Donner du lait plutôt que de l'eau s'il est facilement disponible. Garder la personne touchée en observation. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer à l'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter l'oeil. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
Inhalation	Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Dépression du système nerveux central. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Irritation, brûlure, larmolement, vision floue après éclaboussure du liquide.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

Dangers particuliers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Le produit est très inflammable. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Risque de ré-inflammation après l'extinction de l'incendie. Risque d'explosion. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Ne pas permettre le contact de l'eau avec la fuite de produit.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Quitter immédiatement la zone de danger.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Recouvrir les déversements importants avec de la mousse résistant à l'alcool.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Eliminer toute source d'inflammation. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Conserver le récipient bien fermé. Maintenir les conteneurs verticaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Eviter le contact avec des oxydants. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker à l'écart des produits suivants: Matières comburantes.

Classe de stockage

Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

QUARTZ

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,1 mg/m³ fraction alvéolaire

DIÉTHANOLAMINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 3 ppm 15 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Utiliser une aspiration générale et locale antidéflagrante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Mettre les vêtements contaminés dans un conteneur fermé pour leur élimination ou leur décontamination.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type AX.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide coloré.
Couleur	Blanc/blanc cassé. ou Vert.
Odeur	Caractéristique.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	~100°C @
Point d'éclair	30°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.930g/cm ³ @ 20°C
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	>35 cSt @ 40°C

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
----------------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non pertinent.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Aucune information disponible.

Information générale Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. The product contains small amounts of organic solvents. Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Voie d'exposition Inhalatoire Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

Symptômes Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

Considérations médicales Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui a un potentiel de formation d'ozone photochimique. Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 hours: >10 - <30mg/l (HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS) mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 hours: >22 - <46mg/l (HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS) mg/l, Daphnia magna

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: >1000mg/l (HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS) mg/l, Algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

Coefficient d'adsorption/désorption Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales. Vider soigneusement les conteneurs avant élimination à cause du risque d'explosion. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1993

N° ONU (IMDG) 1993

N° ONU (ICAO) 1993

N° ONU (ADN) 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS, ETHYL BUTYRATE)

Nom d'expédition (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS, ETHYL BUTYRATE)

Nom d'expédition (ICAO) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS, ETHYL BUTYRATE)

Nom d'expédition (ADN) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS, ETHYL BUTYRATE)

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ADN) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NETTOYANT EXPRESS 3 EN 1

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	13/04/2017
Révision	6
Remplace la date	27/09/2016
Statut de la FDS	Approuvé.
Phrases de risque dans leur intégralité	R10 Inflammable. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.